

DOSSIER DE PRESSE

Création de la Coop Charente Maritime Habitat

7 JUILLET 2020





Habitat de la Vienne et CDC Habitat annoncent la création de la Coop Charente-Maritime Habitat, société commune (SCIC HLM), pour concevoir et mener ensemble des projets de construction de logements sociaux en Charente et Charente-Maritime. De 2022 à 2034, les deux partenaires investiront 20 millions d’euros pour construire 100 logements par an dans les deux départements.

Apporter plus de moyens au logement social en Charente et Charente-Maritime

La Charente et la Charente-Maritime manquent de logements sociaux et de logements accessibles à la propriété. Face à ce constat, Habitat de la Vienne, 1^{er} bailleur du département, et CDC Habitat, 1^{er} bailleur de France, ont décidé de concentrer leurs moyens humains et financiers, en créant une société commune (SCIC HLM), La Coop Charente-Maritime Habitat, basée à la Rochelle.

Ce regroupement permettra à Habitat de la Vienne et CDC Habitat d’engager la construction de près de 100 logements par an en Charente et en Charente-Maritime entre 2022 et 2034 dont environ :

- 70 logements sociaux par an,
- 30 logements accessibles à la propriété.

Cet effort massif de construction sera réparti à égalité entre les deux partenaires, pour un montant de 20 millions d’euros sur la période 2022-2034. Il sera également complété par l’étude de projets d’offres de logements intermédiaires, logements neufs répondant aux besoins des classes moyennes.

Un partenariat d’intérêt local, piloté en local

La gestion de cette nouvelle société HLM et le développement de ses projets de construction se feront entièrement à la Rochelle, et son pilotage opérationnel sera assuré par les équipes d’Habitat de la Vienne.

« Ce nouveau partenariat confirme pleinement l’engagement de CDC Habitat d’accompagner les collectivités locales pour développer un habitat abordable et durable et conforte notre rôle d’acteur d’intérêt général au service des collectivités et des habitants » indique André Yché, Président du Directoire de CDC Habitat.

« À travers ce projet, CDC Habitat Sud-Ouest renforce sa présence sur le territoire charentais, tout en bénéficiant de l’expertise locale des équipes de l’Habitat de Vienne, dans un partenariat au service des collectivités » souligne Jean-Baptiste Desanlis, directeur interrégional CDC Habitat Sud-Ouest.

« Nous souhaitons créer un outil supplémentaire au service des collectivités destiné à favoriser l’accession sociale afin de donner la possibilité aux jeunes ménages d’accéder à la propriété dans le cadre du parcours résidentiel sur les zones tendues de la Charente-Maritime, explique Henri Colin, président d’Habitat de la Vienne. Pour cela, tous les moyens mis à disposition par le législateur, seront mis en œuvre comme le Prêt Social Location Accession (PSLA) et le Bail Réel Solidaire (BRS), précise Pascal Aveline Directeur Général d’Habitat de la Vienne. Ce partenariat représente également l’opportunité de proposer un éventail plus large d’offres locatives sociales, allant du logement des plus démunis au logement intermédiaire, sur ces territoires. »

Ci-contre, le programme **Vélocité** situé à **Vaux-sur-Mer** avec la construction de **15 maisons d’architecte du T4 au T5** en accession sociale, **livraison en décembre 2020**. Ci-dessous notre programme à **Saint-Pierre d’Oléron** avec la construction de **10 maisons du T3 au T4**, avec une livraison prévue **en septembre 2021**.



Les premières réalisations

Sur le terrain, les premiers programmes commencent à sortir de terre :

- **Vaux-sur-Mer** : 15 logements en location-accession
- **St-Pierre d’Oléron** : 20 logements
- **La Tremblade** : 14 logements
- **Ile d’Oléron** : 10 logements en location-accession
- **La Rochelle** : 16 logements
- **St-Georges de Didonne** : 9 logements
- **Aytré** : 31 logements
- **Rochefort** : 7 logements
- **Saint-Just Luzac** : 25 logements
- **Saint-Pierre d’Oléron** : 6 logements



DOSSIER DE PRESSE



CDC Habitat

Filiale immobilière à vocation d'intérêt général de la Caisse des Dépôts, le groupe CDC Habitat est le premier bailleur français avec plus de 510 000 logements. Il offre une réponse performante aux besoins en logements de l'Etat, des collectivités, des grands établissements publics et des citoyens. Son activité s'inscrit pleinement dans le cadre de la Banque des Territoires, créée en 2018. Le groupe CDC Habitat couvre l'intégralité de l'offre de logements pour proposer à ses locataires un véritable parcours résidentiel, avec des logements adaptés à leurs besoins et à leurs ressources, en location ou en accession : logements sociaux ou très sociaux, logements intermédiaires et libres, résidences étudiantes ou jeunes travailleurs, résidences pour seniors ou intergénérationnelles, établissements pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), accession sociale à la propriété, libre et à prix maîtrisé.

En tant qu'acteur majeur de l'habitat en France, CDC Habitat s'attache à exercer sa mission au service du bien commun à travers une démarche de Responsabilité Sociétale d'Entreprise vis-à-vis de l'ensemble de ses parties prenantes.



Habitat de la Vienne

Avec près de 12 000 logements, une présence dans 204 communes et 165 collaborateurs, Habitat De La Vienne est le premier bailleur de la Vienne et affiche en 2017, un taux de satisfaction de 90 % auprès de ses locataires. Producteur de logements familiaux, constructeur d'EHPAD et résidences socio-médicales, Habitat De La Vienne participe également au Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPRU2). Signataire des contrats de ville, Habitat de la Vienne accompagne aussi les collectivités dans la prise en compte et le traitement des Nouveaux Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV), développe une offre en accession et commercialise des lots à bâtir.

Pour favoriser le bien vivre à domicile des personnes de plus de 65 ans, Habitat de la Vienne a choisi de répondre aux exigences du label national Habitat Senior Services® pour adapter une partie de ses logements aux attentes et besoins de ses locataires seniors. Le label Habitat Senior Services® participe pleinement d'une politique de prévention de la dépendance en proposant des logements accessibles et adaptés, ainsi que des services spécifiques aux seniors. Tous les 3 ans, Habitat de la Vienne est audité par un organisme certificateur indépendant, qui contrôle la bonne application du label Habitat Senior Services, qui a renouvelé notre label HSS® «Plus» avec la mention « Excellence », le plus haut niveau du label, en juin 2019.

Contacts presse

Habitat de la Vienne

Laura CASANOVA
06 40 92 14 46
l.casanova@habitatdelavienne.fr

CDC Habitat

Isaline OLLIVIER
07 63 34 67 97
isaline.ollivier@cdc-habitat.fr

CDC Habitat Sud-Ouest

Danielle GOLFETTO
06 34 63 15 95
danielle.golfetto@cdc-habitat.fr